

AVIS N° 203-2025 / DCBR / DG

TPBF 6,50 % 2018-2025 B

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement total du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, **le 15 novembre 2025**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement total du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2018-2025 B » pour un montant global net d'impôt de **8 260 000 000** (huit milliards deux cent soixante millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF : 1474 Av. John F. KENNEDY - 01 BP 5394 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tel : (226) 25 33 04 91/92. Email : sbif@fasonet.bf .

Fait à Abidjan, le 08 octobre 2025

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

